

## ● **Contrôles CNIL en 2026 : les fédérations sportives sous surveillance**

---

L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ne se limite pas aux souvenirs gravés dans les mémoires des spectateurs. Le succès populaire de l'événement a provoqué un afflux d'inscriptions dans les clubs de sport. Conséquence directe : les fédérations sportives et leurs clubs affiliés traitent un volume de plus en plus considérable de données personnelles, y compris des données sensibles. C'est dans ce contexte que la CNIL a récemment annoncé que les fédérations sportives figurent parmi ses thématiques prioritaires de contrôle pour l'année 2026.

Chaque année, la CNIL définit des thématiques prioritaires qui orientent environ 20 % des contrôles qu'elle réalise, les autres étant principalement consécutifs à des plaintes, des signalements ou liés à l'actualité. Pour 2026, aux côtés du recrutement et du répertoire électoral unique, ce sont donc les fédérations sportives qui sont dans le viseur du régulateur.

Pourquoi un tel intérêt de la CNIL pour le monde du sport ? Parce que les données traitées par les fédérations et les clubs peuvent être sensibles, en traitant parfois des données de santé et des données sur les mineurs, bénéficiant à ce titre d'une protection renforcée au regard du RGPD.

La CNIL a d'ores et déjà indiqué que ses contrôles porteront en particulier sur trois axes : la pertinence des données collectées, leur durée de conservation et les mesures de sécurité mises en œuvre. La CNIL avait anticipé ces contrôles en publiant de nombreux outils pédagogiques à destination des acteurs du sport, dont elle vérifiera désormais la bonne application sur le terrain.

Il est donc plus que jamais essentiel pour les fédérations sportives de s'assurer de la conformité de leurs traitements de données personnelles au RGPD et à la loi Informatique et Libertés : cartographier les données collectées, vérifier leur pertinence, encadrer les durées de conservation et, surtout, renforcer la sécurité de leurs systèmes d'information.

Notre équipe IT/Data se tient à la disposition des fédérations et de leurs clubs pour les accompagner dans cette démarche de mise en conformité. Alors, fédérations, à vos marques... prêts ? Conformez-vous !

**Caroline Goupil, Associée en IT/ Data**